

Le groupe de travail sur la rééducation après la sortie des services de rééducation s'est réuni une première fois le 25 janvier 2023. Etaient présents 3 kinésithérapeutes libéraux, une ergothérapeute et la présidente du RATC.

Le groupe se propose de travailler sur la question :

Quelle est la finalité de la prise en charge après la stabilisation obtenue en service de rééducation ?

Il s'agit tout d'abord d'identifier les difficultés de prise en charge rééducative en libéral et de partager les expériences.

Il est nécessaire d'enrichir le groupe et nous invitons d'autres thérapeutes à nous rejoindre ainsi que des patients et des familles.